Publié le

DELIBERATION

DELIBERATION

Mairie 1 Place de la Mairie SAINT MARTIN LE VIEUX

87700

E 60

22 E

Fig. 173

15 FE

5 5

m

3 3

13 13

DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2025/06 EN DATE DU 24/02/2025

Nombre de Conseillers En exercice : 15 Présents : 11

Représentés : 00 Votants : 11 Exprimés : 11 Pour : 11

Contre: 00 Abstention: 00 Le Conseil Municipal de Saint Martin Le Vieux s'est réuni en session ordinaire, le lundi 24 Février 2025, à 20h, à la Mairie, selon la convocation en date du 10 février 2025, sous la présidence du maire, Madame Sylvie ACHARD.

<u>Présents</u>: Mmes ACHARD. BRUZAT. GIROIR. DUBARRY. BAYLE. ESCALIER.

Mrs LAVALADE. CARREAUD. PETILLON. DELOMENIE. JOUHANNEAU.

Monsieur Sébastien DELOMENIE a été élu secrétaire de séance

AFFECTATION DU RESULTAT 2025 - BUDGET COMMUNAL

POUR MEMOIRE	
- Excédent de fonctionnement antérieur reporté	724 728.98
- Excédent d'investissement antérieur reporté	17 992.15
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTIS	SEMENT ALL 21/10/0004
- Solde d'exécution de l'exercice	
- Solde d'exécution cumulé ligne 001	-294 037.79 -276 045.64
RESTE A REALISER AU 31/12/2024	
Dépenses d'investissement	87 866.80
Recettes d'investissement	60 780.00
Solde	- 27 086.80
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVI 31/12/2024	ESTISSEMENT AU
Rappel du solde d'exécution cumulé	-276 045.64
Rappel du solde des restes à réaliser	-27 086.80
Besoin de financement total	303 132.44
Besoin de financement à couvrir en priorité	303 132.44
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
Résultat de l'exercice	116 221.71
Résultat antérieur	724 729.98
Total à affecter	840 950.69

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID: 087-218716603-20250224-202506-DE

	87-218/16603-20250224-202506-DE
/	
Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :	
AFFECTATION	
Couverture du besoin de financement de la Section d'Investissement sur BP 2025 :	303 132.44
 Affectation complémentaire en « réserve » (crédit du compte 1068 sur BP 2025) 	0,00
AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)	303 132.44
Reste sur excédent de Fonctionnement à reporter au B.P. 2025 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	537 818.25
TOTAL	537 818.25

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ; Au registre sont les signatures ;

Le Maire, Sylvie ACHARD Le secrétaire de séance, Sébastien DELOMENIE